

Fédération Nationale des Infirmiers



Situation en Martinique : la Fédération Nationale des Infirmiers s'inquiète et interpelle les Pouvoirs publics.

Paris le 29 octobre 2024 - Les troubles liés à la crise sociale en Martinique impactent très fortement l'activité des infirmières et infirmiers libéraux qui assurent des suivis à domicile quotidiens ou pluri quotidiens de patients âgés et fragiles.

Le couvre-feu prolongé empêche ces professionnels de santé de réaliser l'intégralité des prises en charge sur la période concernée. L'insécurité prégnante liée aux troubles rajoute des difficultés et les nombreux barrages obligent les infirmiers à de nombreux détours qui rallongent leurs temps de tournées. Des agressions de professionnels de santé dans l'exercice de leurs fonctions nous ont été rapportées.

La Fédération Nationale des Infirmiers demande l'instauration en urgence de mesures dérogatoires qui permettront aux infirmières et infirmiers libéraux de remplir leurs missions dans des conditions moins stressantes.

La Fédération Nationale des Infirmiers réclame la possibilité pour les titulaires de cabinets infirmiers en Martinique de pouvoir travailler concomitamment avec les habituels remplaçants jusqu'au 31 décembre 2024. Cette simple mesure permettrait aux infirmières et infirmiers libéraux de raccourcir leur temps de travail sur les routes de Martinique dans une période où la sécurité des biens et des personnes est difficilement assurée.

La Fédération Nationale des Infirmiers est totalement solidaire de la population et de ses collègues de Martinique.

Une réunion avec la CNAM est prévue ce jour, la FNI va fermement interpeller l'assurance maladie sur ce sujet.

Contact :

Daniel Guillerm Président

Portable 06 08 84 50 27